

15 OCTO 1971

Winter

G. WINTER

Octobre 1971.

REFLEXIONS SUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE INTELLECTUELLEMENT,
POLITIQUEMENT, FINANCIEREMENT SOUHAITABLE ET POSSIBLE
DANS LE CADRE DE L'ORSTOM.

- 1) Constat sur les recherches passées.
- 2) Les deux tendances.
- 3) Le domaine des choix possibles.
 - a) les contraintes
 - b) les consommateurs
 - c) les atouts de l'ORSTOM
- 4) Redéfinition des "terrains" de travail.
- 5) La définition des thèmes.

Comme l'indique son titre cette note aborde le premier point de l'ordre du jour du Colloque d'Octobre 1971. Compte tenu des documents préparatoires et des confrontations déjà amorcées, elle propose un cadre de discussion. Mais elle circonscrit aussi certaines orientations que je crois souhaitables en même temps que "jouables". Fruit de réflexions très incomplètes et basée sur une information insuffisante elle fait surgir des questions, d'ailleurs fondamentales, auxquelles je ne suis pas en mesure de répondre actuellement.

Naturellement certaines des propositions qui figurent dans cette note ont été émises par d'autres que moi, soit dans les documents préparatoires, soit au cours de discussions. Si je les reprends c'est qu'elles me permettent de mieux définir ma position.



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 28255
Cote : B

1) CONSTAT SUR LES RECHERCHES PASSEES

- cf. La note "Avenir de la Section Economie de l'ORSTOM" de CASTELLA-LIERDEMAN

La note "Quel est le terrain des économistes" de COUTY (1ère page)

Ma note "Bilan et perspectives de la recherche en Economie-Démographie à l'ORSTOM". (page 2)

- La première de ces notes, corroborée sur certains points par les deux autres, énumère avec éclat, et selon moi avec pertinence, les critiques essentielles que l'on peut adresser globalement à ce qui a été fait jusqu'à présent dans la Section.

- Néanmoins on peut regretter que les aspects positifs de ces travaux n'aient pas été soulignés puisqu'en se posait la question de l'utilité d'un "bilan", d'une expression collective des résultats significatifs des recherches passées.

- Il est vrai sans doute que la réalisation d'un "bilan des activités de la Section" semble présenter peu d'intérêt, pour les raisons énumérées par CASTELLA et LIERDEMAN (p. 12). Le terme de "bilan" est d'ailleurs fort ambigu.

- Il est non moins vrai que ce qui a été fait est très peu connu à l'extérieur de l'ORSTOM et que même les chercheurs de la Section connaissent assez mal les travaux de certains de leurs collègues. De plus il n'est pas rare que des personnalités ou organismes extérieurs ayant pris connaissance d'un certain nombre de ces travaux les valorisent pour leur propre compte. Enfin il est évident que l'"acquis" des chercheurs dépasse de beaucoup ce qu'ils ont écrit jusqu'à présent.

Pour valoriser cet acquis, pour provoquer une réflexion collective des chercheurs et sans prétendre à une contribution originale sur le

théorie du développement, il paraît bon de se fixer un objectif de publication d'un ou deux ouvrages collectifs sur les méthodes d'investigation et sur les résultats concrets obtenus à propos d'un certain nombre de concepts clés de la théorie du développement.

- index analytique des concepts clés rencontrés dans les rapports avec références et brèves notes

- bibliographie.
- présentation de synthèse.

2) LES DEUX TENDANCES POSSIBLES.

Au risque de paraître outrageusement schématique, à côté des subtiles distinctions opérées par SCHWARTZ dans sa "Contribution pour l'analyse de l'activité de la Section Economie-Démographie", je dirais que deux tendances sont possibles pour la recherche économique à l'ORSTOM, se sont d'ailleurs manifestés jusqu'à présent et en tout cas sont perçues comme telles par l'extérieur :

- la première que, faute de mieux, je qualifierais de "culturelle" consiste

Encore une fois cette distinction est schématique. Chaque tendance ne se manifeste que rarement à l'état pur. Je crois cependant que les chercheurs des Sciences Humaines de l'ORSTOM apparaissent à l'extérieur comme représentatifs de la première tendance.

Cette tendance offre des avantages : elle n'engage pas l'ORSTOM, elle répond à sa vocation officielle de recherches de base, elle ne suscite guère de concurrence, elle donne lieu à une approche pluridisciplinaire, elle est seule à mettre en lumière certains comportements et certains processus de transformation des sociétés "traditionnelles".

Par contre trop dépendant d'un contexte très local, ce type de recherche réclame du chercheur un profil psychologique particulier, il exige beaucoup de temps, il se prête difficilement à la généralisation, à la théorie, à l'extrapolation, à l'action ; ces défauts s'accroissent s'il n'y a pas de comparaisons systématiques d'expériences nombreuses. Le risque d'isolement et de sclérose n'est pas négligeable. De plus la recherche sur le terrain n'a qu'un temps. Que deviendra le chercheur après dix ou quinze ans de terrain ? S'il est dit que la voie normale est alors pour ce chercheur d'occuper un poste d'enseignement dans une université tout en exploitant complètement les matériaux

des techniques précises et cette qualification des chercheurs est une garantie pour leur avenir. Elle implique nécessairement une grande ouverture sur l'extérieur et se traduit par des collaborations ou des concurrences stimulantes. Enfin elle plus aisément justiciable d'un jugement scientifique donc sa fécondité est davantage garantie.

Par contre elle soulève des questions nouvelles et graves :

- Une recherche sur des problèmes fondamentaux, si elle apporte des réponses pertinentes, pourra contribuer à infléchir certains rapports de forces. Dans quelle mesure pourra-t-elle rester indépendante ? Quels seront les consommateurs privilégiés ?

- Nombreux sont les organismes (Etats, Sociétés d'Etudes, Instituts, Institutions financières, etc...) qui traitent chacun à leur façon ces problèmes fondamentaux. Quelle peut-être la spécificité de l'ORSTOM, quels sont ses atouts ?

- Enfin une telle conception de la recherche à l'ORSTOM remet en cause la notion de "terrain" utilisée jusqu'à présent. Les diverses contraintes qui pèsent sur l'ORSTOM n'empêcheront-elles pas cette redéfinition des lieux ou niveaux de travail ?

Finalement donc je pense que la recherche économique à l'ORSTOM doit s'axer en priorité, mais non exclusivement, sur l'étude des problèmes économiques fondamentaux que pose le sous-développement.

Ce choix soulève les interrogations que je viens d'énumérer. Les réponses qui peuvent leur être apportées sont fonction des choix que l'on aura reconnus comme possibles et souhaitables.

3) LE DOMAINE DES CHOIX POSSIBLES.

cf. A. SCHWARTZ : Contribution pour l'analyse de l'activité de la
Section Economie-Démographie.

a) les contraintes.

Pour reprendre les distinctions de SCHWARTZ ces contraintes se situent à trois niveaux : les structures de l'action, l'appareil de la décision, le spectre intellectuel de la Section. Il est bien évident qu'il faudra tenir compte de ces contraintes pour opérer des choix réalistes.

Mais SCHWARTZ en fait un préalable :

"Constituer de solides dossiers aux trois niveaux retenus (...) nous paraît ainsi la seule voie qui permette que l'auto-analyse, que la Section apparemment se propose d'entreprendre, ne se perde en fumée, sans un lien objectif avec le réel... Nous affirmons qu'un débat exclusivement articulé sur les thèmes de recherches est parfaitement invertébré, jeu d'ombres qui implique une approche idéaliste de notre travail".

Je pense pour ma part, et c'est un peu un pari, que ce donné n'est pas si immuable ni ces contraintes si fortes et si méconnues que leur explicitation préalable soit une condition nécessaire d'un premier repérage des thèmes d'avenir. Je dirais même que c'est tout en essayant de définir concrètement des programmes pour le moyen terme, avec tout ce que cela implique pour la politique scientifique de la Section, que ces contraintes, cet appareil de décision, ce champ intellectuel, se manifesteront le plus clairement (cf. ma note "Bilan et perspectives de la recherche en économie et démographie à l'ORSTOM, pages 7 à 11) et avec probablement moins de rigidité si des perspectives concrètes sont offertes. Enfin vouloir chercher d'emblée et collectivement le champ intellectuel et le profil psychologique de la Section (champ et profil au demeurant mouvants et en partie inconscients) me paraît sinon tout à fait impraticable du moins dangereux (risques de fixation, de systématisation artificielle, d'éclatement du groupe). Que chaque chercheur s'essaie à clarifier personnellement sa propre démarche intellectuelle et qu'ensuite s'il le peut ou le veut il l'exprime et la confronte.

Ceci étant dit je suis bien d'accord qu'il faudra très rapidement tester le réalisme des grands thèmes d'avenir retenus d'un commun accord et à titre d'hypothèses de travail, par la constitution et l'analyse d'un certain nombre de dossiers, concernant en priorité :

- la politique de Coopération-Développement de la France
- la politique de Recherche-Enseignement
- la souplesse tolérée par la Direction Générale de l'ORSTOM dans l'organisation, le fonctionnement, le financement des recherches.
- la nature des interventions souhaitées ou tolérées par les gouvernements des pays où l'ORSTOM travaille, en matière de recherches macroéconomiques (interventions dont les limites seront de plus en plus étroites et précises car les gouvernements sont sans cesse plus soucieux de leur indépendance et de la promotion de leurs chercheurs).

Il faudrait durant la 3ème journée du Colloque arrêter cette liste et la façon de constituer les dossiers retenus.

Encore une fois je fais l'hypothèse que les contraintes qui seront mises à jour, ne seront pas causes de blocage pour notre Section qui, selon moi, constitue à l'ORSTOM un cas à la fois à part et significatif. (les problèmes scientifiques, politiques, institutionnels s'y entremêlent plus que dans les autres disciplines).

b) les consommateurs.

Privilégier un style de recherche, un thème, un programme c'est privilégier des consommateurs du produit de notre recherche. Quels consommateurs voulons-nous servir ? Quels besoins voulons-nous couvrir ?

(1) j'ai déjà dit en refusant la priorité à la tendance "culturelle" que servir d'abord les besoins très légitimes d'ouverture culturelle et d'accès à l'université des chercheurs ou le besoin ressenti par l'université française d'utiliser des laboratoires de recherche en milieu étranger, me paraissait une voie condamnée, à terme, pour la recherche économique à l'ORSTOM.

(2) Je pense aussi que servir essentiellement les besoins en informations concrètes de ceux qui prennent des décisions liées directement au phénomène du sous-développement est une voie peu féconde et qui sera d'ailleurs de plus en plus controversée (chacun de ceux qui prennent ces décisions veut avoir la maîtrise de ces informations).

(3) Je pense qu'il faut avoir pour premier objectif de contribuer efficacement à l'enrichissement de la théorie du sous-développement, à l'ex-

plication de ce phénomène en en privilégiant tel ou tel aspect essentiel.

Les consommateurs se situeront dans l'ensemble allant des théoriciens de cette science du développement aux responsables et techniciens des politiques de développement. Je pense aussi que, ce faisant, les besoins ci-dessus recensés seront ⁱⁿdirectement servis. Les critères d'efficacité de cette contribution théorique à la science du développement pourraient être précisés mais cela ne me paraît pas très difficile. Plus difficile est de préciser en quoi l'ORSTOM a des atouts particuliers pour apporter une contribution originale, en quoi cet organisme peut être compétitif.

c) Les atouts de l'ORSTOM.

Il ne faut certes pas croire que la formation des chercheurs, leurs techniques d'investigation, leurs expériences, leur présence durable sur le terrain, leur indépendance, leur problématique théorique, constituent isolément des atouts spécifiques de l'ORSTOM. C'est en privilégiant une certaine combinaison de ces caractéristiques que l'on pourra peut-être montrer l'originalité de ce qui peut être fait à l'ORSTOM.

Qui ne reconnaît actuellement que la théorie du sous-développement est bien décevante? Les ouvrages théoriques importants sont rares et trop tributaires du système conceptuel tiré de l'expérience de la croissance des économies développées. Ils se révèlent d'une efficacité restreinte pour éclairer l'action des praticiens, à qui ils paraissent trop coupés des réalités concrètes à laquelle il se heurtent quotidiennement. Mais ces derniers, quelle que soit leur qualification technique, qui peut être remarquable, sont peut-être trop engagés dans l'action, trop tributaires de leur technique et de leur employeur, pour d'une part replacer leur expérience dans une perspective théorique, historique et globale et pour d'autre part exprimer publiquement des jugements indépendants. On pourrait adresser des reproches du même ordre aux microéconomistes et aux collecteurs d'informations, si fines que soient leurs analyses.

Or, je pense que l'ORSTOM peut réunir les atouts suivants :

- possibilité de mener une recherche à la fois théorique, concrète et comparative.

- possibilité de travailler en équipe, de manière non conjoncturelle, dans plusieurs pays et avec des approches micro et macro-économiques.
- possibilité d'une approche pluridisciplinaire.
- relative indépendance par rapport à l'employeur.

Pour être encore plus concis je dirais que l'ORSTOM me parait pouvoir constituer un cadre de travail où la double approche micro-économique et macro-économique est possible et susceptible d'être renforcée par l'approche sociologique.

Je ne puis mieux faire que de citer à ce sujet FURTADO qui écrit dans sa "théorie du développement économique:

[La micro-économie se fonde sur des données qui se réfèrent directement au comportement d'agents prenant des décisions de caractère individuel...

Le progrès de l'analyse économique exige la combinaison de cette double approche.

- d'un côté l'étude des processus historiques, ou des réalités sociales globales, et la construction des typologies s'y référant.

- de l'autre, l'approfondissement de la compréhension du comportement des agents économiques à partir de contextes parfaitement définis.

Le fait que l'économiste ait besoin de les combiner indique la complexité de l'élaboration théorique de cette science.]

Il devrait même être possible d'enrichir cette recherche par les contributions de la sociologie, voire de l'ethnologie. Comme l'écrit NICOLAI dans un chapitre de "l'Economie et les Sciences Humaines" (PALMADE) à propos de la sociologie économique :

[La comparaison historique et ethnologique démontre que la réponse aux problèmes posés par les relations des hommes à la nature et entre eux, varie sinon selon les sociétés du moins selon les types de sociétés, selon les systèmes sociaux...

Le rattachement des variables, fonctions, effets et propensions économiques à des groupes sociaux concrets pose un problème. Un groupe est-il suffisamment spécifié par l'homogénéité des comportements de ses membres ou bien faut-il aller chercher pourquoi ces comportements sont homogènes...

L'étude du développement est le seul plan où la convergence des économistes et des sociologues opère moins par réinvention que par communication.]

4) REDEFINITION DES "TERRAINS" DE TRAVAIL.

La nécessité de cette redéfinition apparaîtra mieux lors de la mise au point des thèmes et programmes mais il me paraît que la conception générale de la recherche en économie à l'ORSTOM présentée ci-dessus conduit à prévoir différents "niveaux", différents terrains, en fonction de l'approche du moment, des individus, des demandes extérieures, des besoins d'informations ou de financement etc...

- cadre purement ORSTOM à l'étranger (affectation durable ou missions prolongées)
- conventions globales entre gouvernement étranger et ORSTOM (du type de celle existant au Cameroun)
- conventions particulières passées avec un Etat ou un organisme extérieur
- détachement de chercheurs, "rattachement" d'économistes extérieurs.
- échelon central parisien, doté de moyens et largement ouvert sur l'extérieur.
- missions d'assistance ou de conseil pour des opérations menées par d'autres organismes, d'autres équipes, d'autres services (en particulier les opérations d'enquêtes à caractère statistique) permettant l'utilisation ultérieure des résultats de ces opérations.

5) LA DEFINITION DES THEMES.

Définir des thèmes revient à découper intellectuellement la réalité puisqu'il faut définir l'objet de l'étude.

En ce qui concerne la théorie du développement on peut définir des thèmes par les domaines soumis à l'analyse ou par des problèmes à résoudre (des questions dont la réponse est à découvrir). D'autres classifications peuvent certainement être proposées.

Si on choisit la première décomposition il s'agit de choisir parmi des classes de choses ou d'êtres que l'on considère comme pertinents, important du point de vue du développement, et "riches de questions".

Ces catégories peuvent être des agents ou groupes d'agents (Etats, entreprises étrangères ou multinationales, technocratie, bourgeoisie), des produits ou des secteurs (produits vivriers, élevage, industries de transformation, commerce intérieur ou extérieur), des phénomènes (industrialisation, urbanisation, chômage, surpopulation) etc... Cette décomposition, à l'intérieur de laquelle se feraient les choix, me paraît présenter des difficultés : trop vague elle pousse à l'investigation sans problématique ni hypothèses de départ, sans fil directeur, Je crois plus efficace de proposer des thèmes à partir de phénomènes

économiques fondamentaux dont il importe de connaître les mécanismes pour aider à résoudre les problèmes qu'ils posent.

Toute science, sauf les mathématiques, a pour objet final la détermination de règles de décision.

Exemples :-le processus d'accumulation du capital est une condition essentielle du développement. Comment, par qui, au profit de qui se fait cette accumulation et avec quels résultats ?

- la répartition dans l'espace des unités de production (par exemple les industries) influe de manière décisive sur leurs résultats. Quelle est la répartition optimum ?

- la modernisation de l'agriculture en Afrique intertropicale connaît de nombreux échecs ; quelles en sont les causes ?

A partir de ces formulations on peut, et on doit, préciser les concepts, les hypothèses, la problématique.

Dans cette optique, un thème ou un programme se définit par :

- le phénomène qui est l'objet de l'étude
- sa problématique scientifique : à quelles questions veut-on répondre ?
quelles sont les relations de causes à effet que l'on veut élucider ?
- sa motivation technique c'est-à-dire les applications qui pourraient en être retirées.

(quel type de décision veut-on éclairer ?)

- les approches, méthodes et collaborations nécessaires ou utiles (ce qui revient à définir les différents "terrains").
- le cadre théorique : concepts et hypothèses (celui-ci peut n'être précisé que progressivement mais une esquisse de départ me paraît indispensable).

Cf. FREYSSINET dans "le concept de Sous-Développement"

Le concept est un symbole abstrait, général, sans cesse en construction, en transformation, en élargissement, qui est la somme de toutes les connaissances que nous possédons sur une classe de choses ou d'êtres.

Le concept ne contient pas seulement des jugements scientifiques sur le contenu de la notion étudiée, il traduit des options éthiques qu'on chercherait en vain à éliminer. D'où deux exigences :

- formuler clairement les postulats de valeur
- réduire à l'essentiel les options initiales pour éviter qu'une éthique exogène n'étende son magistère sur l'ensemble des démarches de la pensée économique.

Selon moi les thèmes à privilégier doivent répondre aux conditions suivantes :

- importance du phénomène
 - problématique susceptible d'être formulée.
 - résultats applicables ou plutôt possibilité de préciser quel type de décision la recherche peut éclairer.
 - méthodes et approches correspondant aux atouts de l'ORSTOM.
-